

Bassin versant du Témiscamingue

Plan directeur de l'eau



1C, rue Notre-Dame Nord Ville-Marie (Qc) J9V 1W6



Plan directeur de l'eau du bassin versant du Témiscamingue

CHAPITRE I : INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE



1C, rue Notre-Dame Nord Ville-Marie (Qc) J9V 1W6

Organisme de bassin versant du Témiscamingue :

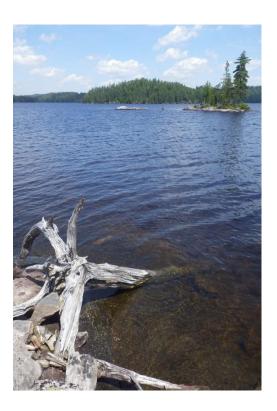
1C, rue Notre-Dame Nord Ville-Marie (Qc), J9V 1W6

Téléphone : (819) 629-5010 poste 2 Télécopieur : (819) 629-6256 Courriel : info@obvt.ca

www.obvt.ca

Photos de la page couverture :

Haut		
© iStock Photo © Louis Paré		
Bas		
©Yves Grafteaux	© Ambroise Lycke	



Plan directeur de l'eau

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Marilou G. Thomas, Géographe M.Sc. Directrice adjointe (OBVT) Mélissa Valiquette, Géographe M.Sc. Chargée de projets (OBVT)

Relecture interne

Ambroise Lycke, Biologiste M.Sc. *Directeur général (OBVT)* Pierre Rivard, Ingénieur M.Sc. (OBVT) Thibaut Petry, Biologiste M.Sc. (OBVT)

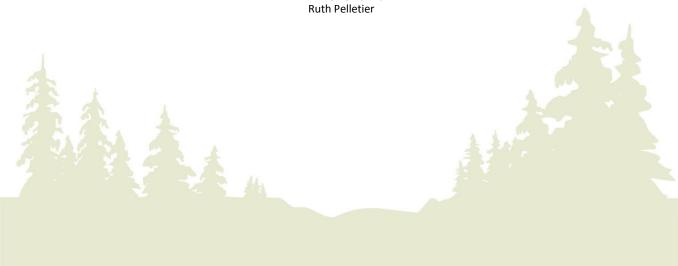
Participants au contenu¹

Les membres du comité d'experts Les membres du comité technique Les membres de la table de concertation Les participants aux groupes de discussion Les participants aux consultations publiques

Révision linguistique et grammaticale

Josette Saint-Laurent





Le présent rapport peut être cité de la façon suivante :

Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), 2013. Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant du Témiscamingue. 437 p.

¹ Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Participation des acteurs de l'eau*.

Table des matières

Table des matières

Table c	les matières	i
Liste d	es figures	ii
Liste d	es tableaux	ii
Liste d	es annexes	ii
Liste d	es acronymes et abréviations	iii
Glossa	ire	vi
Remer	ciements	ix
Mot du	ı président et du directeur général	x
Présen	tation de l'organisme	xi
1. In	troduction	1
1.1.	Qu'est-ce qu'un bassin versant?	1
1.2.	La gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec	1
1.3.	Le Plan directeur de l'eau (PDE)	2
2. Pa	rticipation des acteurs de l'eau	4
2.1.	Analyse du bassin versant (portrait et diagnostic)	4
2.2.	Enjeux, orientations et objectifs	5
2.3.	Plan d'action	5
2.4.	Participation des autochtones	6
3. Co	onsidérations particulières et limites du PDE	8
4. Stı	ructure du PDE	10
Bibliog	raphie	11
Chapit	re 2 : Portrait du bassin versant du témiscamingue	20
Chapit	re 3 : Diagnostic du bassin versant du témiscamingue	221
Chapit	re 4 : Enjeux, orientations, objectifs et actions	412

Liste des figures, tableaux et annexes

Liste des figures
Figure 1 : Illustration du concept de bassin versant
Figure 2 : Zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant
Figure 3 : Étapes de réalisation d'un PDE
Liste des tableaux
Tableau 1 : Membres du comité d'experts pour l'élaboration du Portrait du bassin versan
Tableau 2 : Membres du comité d'experts pour l'élaboration du Diagnostic du bassir
Tableau 3 : Membres du comité technique pour l'élaboration du Diagnostic du bassir versant13
Tableau 4 : Membres de la table de concertation pour l'élaboration du Diagnostic du bassin versant
Tableau 5 : Table de concertation pour l'élaboration des Enjeux, orientations, objectifs e actions
Tableau 6 : Membres du comité d'experts pour l'élaboration des Enjeux, orientations objectifs et actions
Tableau 7 : Membre du comité technique pour l'élaboration du Plan d'action12
Tableau 8: Participants aux divers groupes de discussion pour l'élaboration du Plan
d'action17
Liste des annexes
Annexe 1

Liste des acronymes et abréviations

Liste des acronymes et abréviations

ACOA : Aires de concentration d'oiseaux aquatiques

AIPL : Aires d'intensification de la production ligneuse

APFC: Association des produits forestiers du Canada

BADGEQ: Banque de données géochimiques du Québec

BAPE: Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

BDAT : Base de données pour aménagement du territoire

BDQMA : Banque de données sur la qualité du milieu aquatique

BDTA : Base de données topographique et administrative

BDTQ : Base de données topographiques du Québec

BEX : Bail d'exploitation

C.A.: Conseil d'administration

CAAF : Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier

GCAE: Club-conseil agricole

CDPNQ : Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec

CEHQ : Centre d'expertise hydrique du Québec

CPRRO: Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais

CRÉ: Conférence régionale des élus

CREAT : Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue

CRRNT: Commission sur les ressources naturelles et le territoire

CtAF: Contrats d'aménagement forestier

CvAF: Convention d'aménagement forestier

DET : Dépôt en tranchée

DSRI : Répertoire des dépôts de sol et de résidus industriels

Liste des acronymes et abréviations

EABF: Entente d'attribution de biomasse forestière

EFE: Écosystème forestier exceptionnel

FSC: Forest Stewardship Council

GERLED: Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets

dangereux

GRES : Groupe de recherche sur les eaux souterraines

GIEBV : Gestion intégrée de l'eau par bassin versant

GIR : Gestion intégrée des ressources

ICI : Industries, commerces et institutions

INRP: Inventaire national de rejets de polluants

IQBP: Indice de qualité bactériologique et physico-chimique

LES: Lieu d'enfouissement sanitaire

MAINC: Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

MAMOT : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MDDELCC: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

MRC: Municipalité régionale de comté

MTQ : Ministère des transports du Québec

OBVAJ : Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

OBVT : Organisme de bassin versant du Témiscamingue

PACES-AT: Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de l'Abitibi-

Témiscamingue

PAEQ : Programme d'assainissement des eaux du Québec (1978-1994)

PADEM: Programme d'assainissement des eaux municipales (1995-2000)

Liste des acronymes et abréviations

PDE: Plan directeur de l'eau

PIB: Produit intérieur brut

PNE : Politique nationale de l'eau

PPMV : Plan de protection et de mise en valeur (forêt privée)

PPRLPI: Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

PRDTP: Plan régional de développement du territoire public

RADF: Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État

RCES : Règlement sur le captage des eaux souterraines

RNI : Règlement sur les normes d'intervention

RSVL : Réseau de suivi volontaire des lacs

SÉPAQ : Société des établissements de plein air du Québec

SPBAT : Syndicat des producteurs de bois de l'Abitibi-Témiscamingue

SFI : Site faunique d'intérêt

SGGE : Système géomatique de la gouvernance de l'eau

SIGAT : Système d'information géographique sur l'aménagement du territoire

SIH: Système d'information hydrogéologique

SMS: Sites d'extraction de substances minérales de surface

UAF : Unité d'aménagement forestier

UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TFN: Temiskaming First Nation

TNO: Territoires non organisés

UGAF : Unités de gestion des animaux à fourrure

UPA: Union des producteurs agricoles

ZGIE : Zone de gestion intégrée de l'eau

Glossaire

Affluent-tributaire : « Cours d'eau qui se jette dans un autre, généralement plus important, en un lieu appelé confluent » (MDDEP, 2002a).

Azote : « Dans l'eau, l'azote se présente principalement sous forme d'azote organique, d'azote ammoniacal et de nitrites-nitrates. L'azote est un élément nutritif essentiel pour les plantes et les algues » (MDDEP, 2002a).

Azote ammoniacal: L'ammoniac est le résultat de la transformation de la matière organique azotée par les micro-organismes du sol ou de l'eau. Cette forme d'azote est toxique pour la vie aquatique (MDDEP, 2002a).

Benthos-organismes benthiques : « Le benthos est l'ensemble des organismes vivant sur le fond (substrat) ou dans les sédiments des habitats aquatiques » (MDDEP, 2002a).

Biomasse phytoplanctonique: Masse totale de matière végétale incluant les algues microscopiques (phytoplancton) présente dans un écosystème aquatique (MDDEP, 2002a).

Chlorophylle *a* : « Pigment végétal responsable de la photosynthèse. La chlorophylle *a* est un indicateur de la quantité de phytoplancton présente dans le milieu aquatique ». Des valeurs élevées de chlorophylle *a* peuvent indiquer un problème d'eutrophisation (MDDEP, 2002a).

Coliformes fécaux : « Ces bactéries proviennent des matières fécales produites par les humains et les animaux à sang chaud ». Les coliformes fécaux utilisés comme indicateur de la pollution microbiologique de l'eau (MDDEP, 2002a).

Demande biochimique en oxygène : « Unité de mesure de la pollution de l'eau définie par la quantité d'oxygène (mg/L) utilisée dans l'oxydation biochimique de la matière organique (végétale et animale) et de la matière inorganique (sulfures, sels ferreux, etc.) durant une période de temps et à une température donnée » (MDDEP, 2002a).

Déphosphatation-déphosphoration : « Procédé réduisant la quantité de phosphore dans les eaux usées, à l'aide de coagulants comme le chlorure ferrique et le sulfate d'aluminium. Au Québec, la déphosphatation est généralement effectuée sur une base saisonnière (du 15 mai au 15 octobre ou au 15 novembre, selon le milieu récepteur) » (MDDEP, 2002a).

Effluent : « En écologie, le terme « effluent » signifie tout liquide émanant d'un procédé industriel. En hydrologie, il est synonyme d'émissaire. Liquide sortant d'un bassin, d'un réservoir ou d'un émissaire, issu d'une opération de traitement, plus spécialement dans le cas des eaux usées » (MDDEP, 2002a).

Eutrophisation : Processus de vieillissement naturel rendant un écosystème aquatique, particulièrement un lac, de plus en plus riche en nutriments (azote et surtout phosphore) augmentant ainsi la biomasse végétale et favorisant la fermeture du plan d'eau. La vitesse de ce processus peut être grandement accélérée par des apports anthropiques trop élevés en phosphore (MDDEP, 2002a).

Exutoire : Ouverture ou passage par lequel s'écoule le débit sortant d'un réservoir ou d'un cours d'eau » (MDDEP, 2002a).

Hydrocarbures aromatiques polycycliques: « Classe de composés chimiques libérés dans l'environnement principalement à la suite de la combustion incomplète de carburants organiques (combustible fossile, bois, coke, etc.) entrant également dans la composition du pétrole et de ses produits dérivés » (MDDEP, 2002a).

Lixiviat : « Solution contenant les éléments solubilisés ou entraînés par lessivage » (MDDEP, 2002a).

Matières en suspension : Toute particule organique ou inorganique qui se trouve dans la colonne d'eau (SIMARD, 2004).

Mercure : « Le mercure (Hg) est un métal toxique qui se retrouve naturellement dans l'environnement sous forme de sulfure. Au contact des bactéries présentes dans le fond des lacs et des rivières, il peut se transformer en une substance appelée méthyl-mercure qui est facilement assimilable par les organismes aquatiques » (MDDEP, 2002a).

Méthémoglobinémie: Maladie causée par la méthémoglobine qui diminue le pouvoir d'oxygénation du sang chez les nouveau-nés » (MDDEP, 2002a).

Nitrites-nitrates : « Le nitrate est la principale forme d'azote inorganique que l'on retrouve dans l'eau. Le nitrite s'oxyde facilement en ion nitrate et se retrouve ainsi rarement en concentration importante dans l'eau » (MDDEP, 2002a).

Nutriments : « Substance simple ou composée nécessaire au cycle vital des plantes et des animaux. En tant que polluant, il s'agit de tout élément ou composé, tel que le phosphore

ou l'azote, qui stimule excessivement la croissance de substances organiques dans les écosystèmes aquatiques » (MDDEP, 2002a).

Ouvrage de surverse : Désigne un ouvrage d'interception des eaux usées ou pluviales (MDDEP, 2002a).

pH: « Valeur représentant l'acidité ou l'alcalinité d'une eau » (MDDEP, 2002a).

Phosphore: Élément nutritif essentiel à la croissance des algues et des plantes aquatiques. Le phosphore se présente sous forme organique ou inorganique et peut se retrouver en suspension ou dissous dans l'eau (SIMARD, 2004). Le phosphore est le facteur limitant de la croissance des végétaux.

Phosphore total : Combinaison des concentrations de phosphore dissous et de phosphore en suspension contenu dans l'eau (MDDEP, 2010h).

Toxicité chronique : « Effet à long terme pouvant être relié à un changement dans la croissance, le métabolisme, la reproduction et la résistance aux maladies ou conduisant à la mort » (MDDEP, 2002a).

Toxicité aigüe : Désigne les effets nocifs (aigus) résultant de l'exposition à une seule forte dose d'un produit ou d'une seule exposition à celui-ci. Terme utilisé en écotoxicité lors des tests (Dictionnaire de l'environnement, 2011).

Turbidité: Mesure du caractère trouble de l'eau (Hébert, 2000).

Variable / Sous-indice déclassant (e) : « La variable déclassante est le descripteur physico-chimique qui produit la cote la plus faible parmi les descripteurs mesurés pour l'indice de la qualité bactériologique et physico-chimique » (MDDEP, 2002a).

Remerciements

L'équipe de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) aimerait remercier toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans l'élaboration du Plan directeur de l'eau (PDE). Nous aimerions souligner la participation des membres du conseil d'administration (C.A.) et de la table de concertation de l'organisme qui ont participé à toutes les étapes d'élaboration du PDE et qui ont contribué au contenu et à sa validation.

Nous aimerions aussi remercier tous ceux qui ont pris part au comité d'experts, aux groupes de discussion et aux rencontres publiques. Leur implication a enrichi le contenu du PDE en lui donnant une saveur locale et une richesse d'information.

Le PDE ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la participation de notre comité technique qui nous a aidés à l'élaboration de sa structure et dans le choix des méthodes de concertation à employer pour chacune des étapes de réalisation.

Soulignons aussi la participation des Premières Nations qui se sont impliquées auprès de l'OBVT à divers degrés tout au long de la démarche d'élaboration du PDE afin de partager leur vision du territoire et de mettre sur pied des activités en lien avec l'eau pour sensibiliser les membres des communautés aux enjeux liés à cette précieuse ressource.

Le soutien du ROBVQ, dont les divers outils développés et les conseils formulés ont été d'une précieuse aide durant toutes les étapes du PDE. Les commentaires qu'ils ont formulés pour chacune des étapes du PDE ont aussi été très bénéfiques.

Nous remercions également les différents membres des ministères qui ont facilité l'acquisition de connaissances en lien avec l'eau pour le bassin versant du Témiscamingue. Leur participation à la concertation et les commentaires qu'ils y ont amenés ont permis d'affiner plusieurs informations.

Et finalement, nous aimerions étendre un merci spécial à tous les citoyens qui ont participé aux activités de l'OBVT et qui se sont impliqués auprès de l'organisme depuis sa fondation. L'élaboration d'un document de cette ampleur est un défi colossal et nous remercions sincèrement tous ceux qui y ont participé de près ou de loin. C'est grâce à vous que nous pouvons aujourd'hui dire : Mission accomplie !

Mot du président et du directeur général

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le PDE du bassin versant du Témiscamingue. Ce document est le fruit de l'implication significative des acteurs de l'eau de la région qui ont élaboré son contenu et qui lui ont apporté une saveur régionale unique. Ce document est le résultat de plusieurs années de labeur et de travail acharné par notre équipe de rédaction qui a passé de longues heures à colliger, analyser et valider toute l'information contenue dans cet ouvrage. Le PDE fait état du savoir actuel concernant les diverses caractéristiques et problématiques du bassin versant. Toutefois, plusieurs données sur le bassin versant sont encore manquantes ou incomplètes. C'est pourquoi il est essentiel de poursuivre leur acquisition afin de bien cibler les actions qui auront un maximum de retombées pour la saine gestion de l'eau du bassin versant.

Il s'agit de l'un des premiers PDE au Québec qui est réalisé à une échelle spatiale immense comme celle de notre bassin versant (35 000 km²). Il va sans dire que l'élaboration d'un PDE à cette échelle comporte de nombreux défis et que l'OBVT n'a définitivement pas le financement nécessaire pour réaliser pleinement ce mandat. Toutefois, nous avons pu réaliser un document de qualité grâce au soutien du milieu et en optimisant au maximum nos ressources. Nous avons confiance que ce nouvel outil de travail constituera la pierre angulaire de la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant du Témiscamingue. Avec tous les efforts mis de l'avant par les acteurs du milieu pour élaborer le PDE, nous espérons que ce document soit non seulement consulté, mais aussi intégré dans les différents outils de gestion du territoire. Dans ce contexte, il s'avère également essentiel d'assurer le financement de la mise en œuvre des actions du PDE, ce qui n'est malheureusement pas le cas avec la politique gouvernementale actuelle.

Les défis des organismes de bassins versants sont encore nombreux, que ce soit en matière de reconnaissance ou de financement. À l'échelle du bassin versant du Témiscamingue, le PDE met en lumière de nombreux défis à adresser. C'est par une implication active et concrète des citoyens, des entreprises et du monde politique que nous pourrons progresser ensemble vers une gestion intégrée de l'eau par bassin versant et que l'OBVT pourra soutenir efficacement cette démarche.

Bonne lecture!

Gérard Houle

Président

Ambroise Lycke Directeur général

Présentation de l'organisme

L'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) est un organisme régional ayant pour mission de « mettre en œuvre et promouvoir la gestion intégrée de l'eau par bassin versant dans un esprit de développement durable. » Créé en janvier 2010, l'OBVT mise sur la collaboration des partenaires de différents milieux tant économique, communautaire, municipal, autochtone que gouvernemental pour cibler les problématiques et mettre en œuvre ses actions sur le territoire. L'organisme reçoit une subvention de base du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) afin d'élaborer et de mettre en œuvre son Plan directeur de l'eau (PDE). D'autres partenaires financiers peuvent également contribuer au gré des divers projets menés par l'OBVT.

Par ailleurs, l'OBVT travaille en étroite collaboration avec les organismes régionaux dans l'objectif d'assurer une gestion efficace de l'eau en soutenant les actions du milieu et en amorçant des démarches complémentaires dans le but d'améliorer la qualité de l'eau. Concrètement, l'organisme est animé par la vision que « L'OBVT est un organisme dynamique et visionnaire favorisant la concertation par la réalisation d'actions concrètes. Il est une référence en région et facilite le réseautage des acteurs du milieu. »

Situé à la tête de la rivière des Outaouais, le bassin versant du Témiscamingue couvre plus de la moitié de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La majorité des cours d'eau du bassin versant se déversent dans le lac Témiscamingue. L'organisme tire donc son nom de cette immense étendue d'eau. Parmi les 40 organismes de bassin versant (OBV) œuvrant présentement au Québec, la zone de gestion de l'OBVT est l'un des plus grands territoires de gestion de l'eau du Québec couvrant près de 34 835 km².

1. Introduction

1.1. Qu'est-ce qu'un bassin versant?

Un bassin versant est un territoire délimité par des frontières naturelles indépendantes du découpage administratif. En fait, ce sont les crêtes des montagnes et les dénivellations du terrain qui déterminent les limites d'un bassin versant. On appelle généralement ces crêtes et dénivellations la « ligne de partage des eaux » et celle-ci délimite le sens d'écoulement de l'eau entre les différents versants. Ainsi, toute l'eau qui se retrouve à l'intérieur des limites du bassin versant s'écoulera éventuellement par un seul et même exutoire, comme illustré à la Figure 1.



Figure 1: Illustration du concept de bassin versant

1.2. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec

À la suite du dévoilement de la Politique nationale de l'eau (PNE) en 2002, l'importance de réformer la gouvernance de l'eau au Québec dans une optique de développement durable est apparue comme étant indispensable. Le gouvernement a donc mis en place la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) au Québec. Cette nouvelle approche de l'eau tente de concilier la protection et la restauration de la ressource eau et des milieux qui lui sont associés, tout en assurant son utilisation optimale et équitable pour tous. C'est donc à travers un processus de concertation entre les acteurs de l'eau que la gestion et la protection de cette ressource sont planifiées dans l'intérêt de chacun.

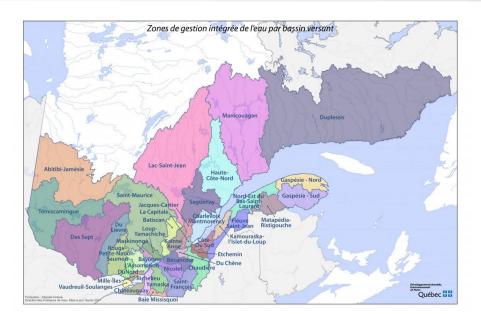


Figure 2 : Zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant

1.3. Le Plan directeur de l'eau (PDE)

Le PDE est un outil de planification servant à orienter de manière concertée les actions des acteurs de l'eau du bassin versant. Il permettra de dégager les enjeux majeurs concernant la qualité de l'eau, de cibler les objectifs à atteindre et les actions à mettre en place dans cette optique. Le PDE et sa mise en œuvre se détaillent en plusieurs étapes, comme l'illustre la figure 3.

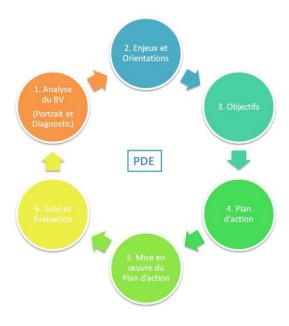


Figure 3 : Étapes de réalisation d'un PDE

Introduction

La première étape du PDE, l'Analyse, est constituée d'un portrait et d'un diagnostic du bassin versant. Le portrait vise à dépeindre une image représentative des différentes caractéristiques physiques, économiques et sociales du bassin versant qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la ressource hydrique.

Quant au diagnostic, il vise à exposer les problématiques responsables de la dégradation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, mais aussi à déterminer les causes de ces problématiques et leurs impacts sur l'environnement, la santé humaine et les usages reliés à l'eau.

Pour ce qui est des enjeux et des orientations, ils regroupent toutes les problématiques qui ont été soulevées dans le diagnostic et adoptent les directions qui seront suivies pour y répondre.

Les Objectifs sont, pour leur part, définis en fonction des enjeux et des orientations afin de pallier les problématiques énoncées dans le Diagnostic.

Finalement, un plan d'action est élaboré pour atteindre les objectifs qui ont été fixés et ainsi s'attaquer aux problématiques qui entourent l'eau.



2. Participation des acteurs de l'eau

La concertation étant au cœur du processus d'élaboration d'un PDE, chacune des étapes de réalisation de ce document a été accomplie avec la participation des acteurs de l'eau du territoire.

2.1. Analyse du bassin versant (portrait et diagnostic)

Dans un premier temps lors de la création de l'OBVT, un sondage préliminaire a été distribué aux acteurs du bassin versant pour connaître leurs préoccupations concernant la ressource eau. En permettant de rejoindre tous les acteurs concernés des différents secteurs d'activité, cette démarche a servi de base aux processus participatifs du PDE. L'OBVT a par ailleurs continué à recueillir les préoccupations tout au long de la démarche et à les consigner dans une base de données.

Dans un deuxième temps, les experts de différents domaines en lien avec les thématiques abordées dans le portrait et le diagnostic ont été consultés. Ces échanges ont permis de valider les informations contenues dans l'Analyse du bassin versant et d'en enrichir le contenu en apportant des mises jour ou de nouvelles données. Ces consultations ont permis de recueillir l'appréciation globale par rapport aux documents (forme, thématiques abordées, etc.). Ces interventions ont aussi donné naissance au comité d'experts qui a participé activement aux étapes ultérieures de rédaction du PDE (annexe 1 – tableaux 1 et 2). De plus, de nombreuses communications ont eu lieu avec divers intervenants, acteurs de l'eau, professionnels et citoyens à travers l'ensemble du processus.

Parallèlement, un comité technique formé d'experts en consultation a été mis en place afin d'orienter les travaux de l'équipe de rédaction et de définir les moyens de participation des acteurs les plus appropriés pour chacune des phases du processus (annexe 1 – tableau 3).

Finalement, une activité de concertation fut effectuée auprès de la table de concertation afin de valider le contenu et la forme du diagnostic (annexe 1 – tableau 4). Puis, lorsque la version définitive fut achevée, dans l'optique de rendre l'Analyse du bassin versant facilement accessible au grand public et aux partenaires, une version abrégée du document a été réalisée afin de synthétiser la grande quantité d'informations contenue dans le portrait et le diagnostic. Cette version synthèse a été diffusée à tous les acteurs de l'eau, aux membres de la table de concertation et au public en général pour faciliter les étapes suivantes de réalisation du PDE.

2.2. Enjeux, orientations et objectifs

Dans le cadre de l'élaboration des enjeux, orientations et objectifs, un comité de concertation regroupant les administrateurs de l'OBVT, les acteurs du milieu et des participants du public a été mis sur pied (annexe 1 – tableau 5). Des rencontres de travail ont eu lieu pour définir en concertation les orientations et les objectifs du PDE, dont une rencontre publique qui a regroupé plusieurs acteurs de l'eau. Le contenu des documents a été préalablement travaillé par le comité d'experts (annexe 1 – tableau 6), puis enrichi par les réflexions du comité de concertation. Un sondage sur la priorisation des orientations a ensuite été transmis aux membres du comité de concertation afin d'évaluer le poids des enjeux exposés dans le PDE. À travers toutes ces étapes, le comité technique a été présent pour nous guider dans le processus de concertation et nous conseiller sur la forme que devraient prendre les enjeux, orientations et objectifs (annexe 1 – tableau 3).

2.3. Plan d'action

La rédaction du plan d'action s'est faite en plusieurs étapes, en débutant par le rassemblement de toutes les actions en lien avec l'eau et ses enjeux dont nous avions connaissance ou qui nous avaient été rapportées dans les étapes précédentes du PDE. S'en est suivi une consultation des experts (annexe 1 – tableau 6) afin de compléter et de valider cette liste pour chacun des secteurs d'activité ayant cours dans le bassin versant.

Le comité technique (annexe 1 – tableau 7) s'est aussi rassemblé à plusieurs reprises afin de déterminer la forme que prendrait le plan d'action, les informations qui y figureraient, ainsi que la méthode la mieux adaptée pour concerter avec les acteurs de l'eau et obtenir le maximum d'informations de leur part.

Une fois que la liste préliminaire d'actions a été compilée, celle-ci a été soumise aux acteurs de l'eau dans le cadre de rencontres thématiques de discussion (annexe 1 – tableau 8). Ces rencontres avaient pour objectif de définir les actions qui seront réalisées ou qui devraient être réalisées en lien avec les objectifs déterminés au préalable en concertation. Ces rencontres regroupaient les acteurs de l'eau œuvrant dans certains domaines ou en lien avec des problématiques prédéterminées. Ainsi, huit groupes de discussion ont eu lieu, soit pour les secteurs municipal (27 avril 2013); agricole (22 mai 2013); forestier (5 et 12 juin 2013); minier (3 juillet 2013); gestion des niveaux d'eau (11 juillet 2013); environnemental et récréotouristique (23 juillet 2013); et autochtone (25 septembre 2013). De plus, un neuvième groupe de discussion s'est tenu avec l'équipe de l'OBVT qui a été invitée à se prononcer sur le plan d'action et à le bonifier.

L'animation des groupes de discussion s'est faite à partir des grands objectifs établis précédemment. Les objectifs spécifiques n'ont pas été traités directement durant les groupes de discussion, mais l'animateur avait en sa possession une liste des objectifs spécifiques qui sous-tendaient les grands objectifs et il s'assurait que tous étaient abordés au cours des discussions. Dans le but d'optimiser et de faciliter les rencontres, une sélection était effectuée parmi les objectifs et les actions afin de cibler ceux qui étaient pertinents au groupe rencontré. Ainsi, chaque rencontre était adaptée à ses participants. Toutefois, les groupes municipal, environnemental et l'équipe de l'OBVT ont réfléchi à l'ensemble des objectifs et des actions, car l'entièreté de ceux-ci pouvait interpeller ces trois groupes. De plus, l'équipe de l'OBVT a passé en revue tous les objectifs spécifiques afin de s'assurer que chacun avait été englobé dans les actions proposées.

Suite aux groupes de discussion, une validation par chacun des acteurs de l'eau et des experts spécifiques à chacune des actions a été effectuée afin de vérifier la justesse et détailler les éléments du plan d'action.

Finalement, la table de concertation, qui est devenue une entité consultative séparée du C.A. lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme en 2013, a été invitée à se prononcer sur le plan d'action.

2.4. Participation des autochtones

Depuis sa fondation en 2010, l'OBVT tente de tisser des liens avec l'ensemble des douze communautés autochtones touchées par le bassin versant. Considérant les ressources limitées de l'OBVT, des démarches plus poussées ont été réalisées avec les cinq communautés résidentes du bassin versant. Ces communautés ont été invitées à siéger au conseil d'administration et à la table de concertation de l'organisme où deux sièges leur sont dédiés. Elles ont aussi été invitées à se prononcer sur chacune des étapes du PDE, soit en assistant à des activités de concertation soit en nous faisant parvenir leurs commentaires individuels. Nous avons ainsi pu intégrer au PDE plusieurs commentaires de leur part.

Des partenariats se sont développés avec plusieurs communautés du territoire avec qui nous travaillons sur divers projets. Les Premières Nations de Wolf Lake et d'Eagle Village nous ont notamment soumis leurs commentaires et préoccupations dans le cadre de l'élaboration du *Plan de gestion concertée du lac Kipawa* (Wolf Lake, Eagle Village, Timiskaming First Nation, 2013) et travaillent présentement à la rédaction d'une *Déclaration sur l'eau*. L'initiative de la réalisation de ce Plan de gestion revient à la MRC de Témiscamingue, et l'OBVT était en charge de la réalisation du document et de

Participation des acteurs de l'eau

l'organisation de la démarche (OBVT 2014). Le Plan de gestion concertée du lac Kipawa a été rédigé sur ce territoire à caractère faunique pour réfléchir à la gestion à long terme du plan d'eau et rencontrer toutes les personnes concernées. Les territoires à caractère faunique ont été désignés par le MERN pour mettre en place des mesures transitoires au développement en l'attente d'un processus de consultation du milieu. Ce Plan de gestion est totalement indépendant du PDE de l'OBVT mais pourra y être intégré.

L'OBVT continue de travailler en collaboration avec les communautés intéressées afin que les préoccupations de celles-ci soient prises en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre du PDE. Ceci étant dit, les communautés autochtones du territoire s'attendent à être officiellement consultées par le gouvernement sur le PDE.



3. Considérations particulières et limites du PDE

Comme mentionné précédemment, le bassin versant du Témiscamingue couvre près de 35 000 km². L'immensité de ce territoire fait en sorte que les problématiques concernant la ressource hydrique varient grandement selon les secteurs en fonction des caractéristiques socio-économiques et biogéophysiques qui leur sont propres. Certains secteurs possèdent également de très faibles populations de sorte que peu de données sont disponibles.

De plus, le territoire du bassin versant du Témiscamingue correspond à la zone de gestion intégrée de l'eau du Témiscamingue (ZGIE 38) telle qu'elle a été déterminée par le MDDELCC. Ainsi, bien qu'une portion du bassin versant de la rivière des Outaouais chevauche la province de l'Ontario, le présent PDE n'inclut pas les informations correspondant à la portion ontarienne du bassin versant et se concentre uniquement sur les informations relatives à la zone de gestion définie par le MDDELCC.

En outre, les indicateurs directs, fiables et comparables de la qualité de l'eau sont peu nombreux. Leur distribution géographique sur le bassin versant permet de caractériser les paramètres physico-chimiques et bactériologiques sur des sites ponctuels seulement. De plus, la densité du réseau hydrographique rend l'analyse de ce type d'information particulièrement ardue. C'est pourquoi une analyse de l'amont vers l'aval ne peut être effectuée de manière fiable.

Dans ce contexte, les préoccupations des acteurs de l'eau revêtent une importance particulière. En l'absence d'indices constants permettant un suivi adéquat de l'état de la qualité de l'eau et des environnements aquatiques, les problématiques existantes non documentées sont mises en lumière par le biais des préoccupations. Au même titre que les problématiques documentées, les préoccupations ont été prises en considération dans l'élaboration du PDE puisqu'elles reflètent des problématiques connues qui ne pourraient autrement être intégrées à l'analyse.

Par ailleurs, en raison de la superficie du bassin versant ainsi que du nombre appréciable d'acteurs qui opèrent des activités sur le territoire, il existe une quantité d'informations éparses résultant d'une multitude d'études souvent ponctuelles. Il est évident que dans le cadre de cet exercice, le regroupement et l'analyse de l'ensemble de ces informations existantes demeurent une tâche colossale qui n'a pas pu être effectuée dans le cadre de l'élaboration de ce PDE en raison du faible effectif de l'organisme. Toutefois, cet exercice permettrait d'enrichir les données existantes et d'obtenir une analyse temporelle de l'évolution de certaines problématiques.

Considérations particulières et limites du PDE

De même, les informations très spécifiques liées à des problématiques ponctuelles et locales sont difficilement intégrables au PDE. L'échelle d'analyse du bassin versant ne permet pas un tel exercice de précision sans compromettre la cohérence du document dans son ensemble.

Notons également que certaines données qui ont trait au bassin versant peuvent être générées ou diffusées par plus d'une source. On constate par ailleurs que des informations provenant de bases de données différentes portant sur un même sujet contiennent parfois des données contradictoires (ex. : nombre de parcs à résidus miniers). Dans ce contexte, il est difficile de conserver un niveau de rigueur constant puisqu'un choix a dû être effectué pour baser l'analyse.

De plus, le PDE n'est pas doté d'une valeur légale contraignante et la participation des acteurs de l'eau ne dépend que de leur bonne volonté. Dans ce contexte, certains acteurs trouvent peu de motivation ou pertinent de s'impliquer dans ce processus puisqu'ils n'ont ni contraintes à respecter ni bénéfices directs qui leur seraient accordés. Les acteurs de l'eau qui sont alors les plus susceptibles de participer activement sont ceux qui ont un intérêt en soi pour la protection de la ressource eau ou qui ont à cœur de produire une image consciencieuse de leur organisation.

Finalement, l'absence de financement ministériel pour la mise en œuvre du plan d'action limite grandement le développement d'initiatives pour assurer une meilleure gestion de l'eau du territoire. La majorité des acteurs de l'eau régionaux sont déjà sur sollicités et n'ont pas la capacité de financer toute la gamme de projets qu'il faudrait mettre en place pour atteindre les objectifs fixés dans le PDE.



4. Structure du PDE

Le PDE est structuré de sorte que chacune de ses parties puisse être consultée individuellement. En effet, le PDE a été divisé en quatre (4) sections principales, soit l'Introduction et la mise en contexte; le Portrait du bassin versant; le Diagnostic du bassin versant; et les Enjeux, orientations, objectifs et actions. Chacune de ces sections inclut l'équipe de réalisation, une table des matières, une brève mise en contexte et des notes sur la méthode, ainsi qu'une bibliographie et les annexes. Il est tout de même recommandé de lire chacune des parties dans l'ordre afin de bien saisir les réalités et problématiques du territoire, mais un lecteur qui serait intéressé seulement par une des constituantes du PDE pourra facilement retrouver l'information souhaitée.

Étant donné l'envergure du PDE et le processus participatif dont il est issu, la réalisation de ce document a nécessité plusieurs années. Ainsi, l'ensemble de l'œuvre a été rédigé entre les années 2010 et 2013. Il n'est donc pas surprenant que certaines informations ne soient plus à jour, particulièrement dans le portrait et le diagnostic qui ont été rédigés en premier. Étant donné que nous n'avons pas reçu comme convenu les commentaires sur l'analyse du bassin versant de la part du MDDELCC, nous avons préféré inclure les mises à jour dans des notes en bas de page afin de faciliter le travail du ministère. Certaines modifications ont toutefois été intégrées directement dans le texte en réponse aux commentaires formulés par le ROBVQ.

En outre, des directives ont été transmises aux OBV en cours d'élaboration du PDE selon lesquelles les changements climatiques devaient être intégrés à celui-ci. Les changements climatiques ont été peu intégrés aux premières parties du PDE considérant que le portrait et le diagnostic étaient déjà terminés au moment de recevoir ces directives et que l'information régionale à ce sujet est peu disponible. Toutefois, plusieurs actions du plan d'action ont trait aux changements climatiques et ceux-ci seront systématiquement intégrés au PDE lors de la seconde version.

Bibliographie

- Dictionnaire de l'environnement. 2011. http://www.dictionnaireenvironnement.com/toxicite aigue ID3004.html (accès le septembre 10, 2011).
- Hébert, S. et Légaré S. Suivi de la qualité de l'eau des rivières et petits cours d'eau. Ministère de l'Environnement, Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE), 2000.
- MDDEP, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. «Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA).» 2010h.
- —. Comparaison entre l'indice général de la qualité de l'eau au Québec (IQBP) et l'indice de qualité de l'eau (IQE) utilisé dans le cadre du rapport sur les indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement. 2002a. http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/sys-image/contenu1.htm#ref (accès le 08 31, 2011).
- OBVT. 2014. http://www.obvt.ca/fichiers/Plan-gestion-concertee_lac-Kipawa_OBVT-MRCT_mars2014_web.pdf (accès le 2014).
- SIMARD, A. «Portrait global de la qualité de l'eau des principales rivières du Québec.» Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 2004. www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/global-2004/index.htm.
- Wolf Lake, Eagle Village, Timiskaming First Nation. «Joint Presentation on proposed lake Kipawa management plan.» Lettre, revendication et petit rapport, 2013.

Annexe 1

Tableaux des participants aux démarches d'élaboration du PDE

Tableau 1 : Membres du comité d'experts pour l'élaboration du Portrait du bassin versant

Secteur	Nom	Institution	
Municipal	Violaine Lafortune	Ville de Rouyn-Noranda	
	Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Noranda	
	Mélissa Allard	MRC de la Vallée-de-l'Or	
Occupation du territoire	Pascal Martel	MERN, Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue	
Industrie	Pierre Doucet	MERN, Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue	
Faune	Alain Fort	MFFP, Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue	
Forêt	Marie-Claire Legault	Table GIRT Témiscamingue	
	Paul Gilbert	MERN, Direction des opérations intégrées de l'Abitibi-Témiscamingue	
Agriculture	Nathalie Dufresne	Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue	
Réservoirs et barrages	Michel Desfossés	Hydro-Québec	
	Andrée Bilodeau	CEHQ, Direction des barrages publics	
Eaux souterraines	Olivier Pitre	SESAT	

Tableau 2 : Membres du comité d'experts pour l'élaboration du Diagnostic du bassin versant

Secteur	Nom	Institution	
Municipal	Serge Cloutier	Ville de Rouyn-Noranda	
	Chantal Carrier	MAMOT, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue	
Industrie	Nathalie Tremblay	Xstrata Cuivre Canada, Fonderie Horne	
	Pierre Doucet	MERN, Direction des affaires régionales de l'Abitibi-Témiscamingue	
Faune	Jean-Pierre Hamel	MFFP, Direction de l'Expertise Énergie-Faune-Forêts-Mines-	
		Territoire de l'Abitibi-Témiscamingue	
Forêt	Marie-Claire Legault	Table GIRT Témiscamingue	
Agriculture	Nathalie Dufresne	Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue	
Réservoirs et barrages	Joanne Boissonneault	Hydro-Québec	
	Andrée Bilodeau	CEHQ, Direction des barrages publics	
Eaux souterraines	Simon Nadeau	UQAT, Groupe de recherche sur les eaux souterraines	
	Olivier Pitre	SESAT	
Autochtones	Yvan Croteau	Consultant	

Tableau 3 : Membres du comité technique pour l'élaboration du Diagnostic du bassin versant

Membres du comité
Geneviève Trudel, Biologiste M.Sc. Conseillère en gestion par bassin versant (Ville de Rouyn-Noranda)
Violaine Lafortune, Géographe Ph.D. Responsable du module de planification du territoire (Ville de Rouyn-Noranda)
Ambroise Lycke, Biologiste M.Sc. Directeur général de l'OBVT

Annexes

Tableau 4 : Membres de la table de concertation pour l'élaboration du Diagnostic du bassin versant

Secteur	Organisation	Représentant
Municipal et autochtone	MRC de Témiscamingue	Maurice Laverdière
	MRC de Témiscamingue	Philippe Barette
	MRC de la Vallée-de-l'Or	Mario Sylvain
	Ville de Rouyn-Noranda	Marcel Maheux
	Ville de Rouyn-Noranda	Geneviève Trudel
	Communauté autochtone	Vacant
Économique	UPA	Sylvain Cossette
	Les Pierres du Nord	Gérard Houle
	Xstrata Cuivre Canada, Fonderie Horne	Nathalie Tremblay
		Vacant
		Vacant
Communautaire	CREAT	Pape Déthié Ndione
	Société des eaux souterraines de l'A-T	Olivier Pitre
	Comité des riverains du lac Tee	Raymond Moreau
	Association des Chasseurs et Pêcheurs de Rouyn-Noranda inc.	André Poulin
	Groupe Éco-citoyen de Rouyn-Noranda	Samuelle Ramsay-Houle
	CÉGEP de Rouyn-Noranda	Pierre Cartier
Gouvernemental	MDDELCC	Danielle Guimond
	MFFP	Claire Firlotte
	MAPAQ	Alain Sarrazin
	MAMOT	Vanessa C. Lamothe
	MTQ	Yves Coutu
	Direction de la santé publique	Stéphane Bessette
	Hydro Québec	Joanne Boissonneault
	SEPAQ (Parc Aiguebelle)	Marie-Claude Provost
	Conférence régionale des élus de l'A-T	Nathalie Dallaire

Tableau 5 : Table de concertation pour l'élaboration des Enjeux, orientations, objectifs et actions

Secteur d'activité	Organisation	Membres
Municipal	MRC de Témiscamingue	Maurice Laverdière
	MRC de Témiscamingue	Philippe Barette
	MRC de la Vallée-de-l'Or	Mario Sylvain
	Ville de Rouyn-Noranda	Marcel Maheux
	Ville de Rouyn-Noranda	Geneviève Trudel
Agricole	UPA	Sylvain Cossette
Minier	Les Pierres du Nord	Gérard Houle
	Xstrata Cuivre Canada, Fonderie Horne	Annick Lefebvre Nathalie Tremblay
	Mines Richmont Inc.	Pascal Lavoie
Forestier	Tembec	Loydy Brousseau
Environnement	Réseau Environnement	Donald Ratté
	Groupe éco-citoyen de Rouyn-Noranda	Samuelle Ramsay-Houle
	CREAT	Pape Déthié Ndione Clémentine Cornille
	Comité des riverains du lac Tee	Raymond Moreau
Eau souterraine	Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue	Olivier Pitre
Chasse et pêche	Association de chasse et pêche de Rouyn-Noranda André Poulin	
Académique	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue Pierre Cartier	
Public	Citoyen	Ghislain Drolet
Gouvernemental	MDDELCC	Danielle Guimond Isabelle Dorion
	MFFP	Claire Firlotte ²
	MAPAQ	Alain Sarrazin
	MAMOT	Chantal Carrier Kathleen Aubry
	MTQ	Yves Coutu
	Direction de la santé publique	Paul-Georges Rossi Frédéric Bilodeau
	Hydro Québec	Joanne Boissonneault
	SEPAQ (Parc Aiguebelle)	Marie-Claude Provost
	Conférence régionale des élus de l'A-T	Nathalie Dallaire

 $^{^{2}}$ Le secteur Faune fait maintenant partie du MDDEFP. Nous n'avons pas encore de nouveau répondant au MRN.

Annexes

Tableau 6 : Membres du comité d'experts pour l'élaboration des Enjeux, orientations, objectifs et actions

Secteur	Nom	Institution	Profession/Titre
Municipal	Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Noranda	Conseillère en environnement
	Chantal Carrier Kathleen Aubry	MAMOT, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue	Conseillère aux opérations régionales
Industrie minière	Annik Lefebvre	Xstrata Cuivre Canada, Fonderie Horne	Superviseure contrôle des parcs à résidus et effluents
	Pierre Doucet	MRN, Direction des affaires régionales de l'Abitibi- Témiscamingue	Géologue
Faune	Jean-Pierre Hamel	MRN, Direction de l'Expertise Énergie-Faune-Forêts- Mines-Territoire de l'Abitibi-Témiscamingue	Biologiste
Forêt	Ian Gravel	Ville de Rouyn-Noranda	Ingénieur forestier
Milieux humides	Nicole Fenton	Chaire en aménagement forestier durable, UQAT	Auxiliaire de recherche
Agriculture	Cassandre Hervieux-Gaudreau	Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue	Aménagement et environnement SPCCAT
Réservoirs hydro-électriques	Joanne Boissonneault	Hydro-Québec	Conseillère - Relations avec le milieu et projets spéciaux
et barrages	Andrée Bilodeau	CEHQ, Direction des barrages publics	Ingénieur
Eaux souterraines	Olivier Pitre	SESAT	Directeur général
Eaux de surface	Isabelle Dorion	MDDELCC, Secteur hydrique et naturel	Biologiste
Autochtone	Charlie Papatie	Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, Département Aki	
	Jean-François Déry	Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, Département Aki	Biologiste

Tableau 7 : Membre du comité technique pour l'élaboration du Plan d'action

Membres du comité technique
Geneviève Trudel, Biologiste M.Sc. Conseillère de gestion par bassin versant (Ville de Rouyn-Noranda)
Carlo Prévil, Géographe Ph.D.3 Professeur à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de l'éducation (UQAT)
Pierre Cartier, Ing. f. M.Sc. 4 Professeur (Cégep d'Abitibi-Témiscamingue)
Ambroise Lycke, Biologiste M.Sc. Directeur général de l'OBVT
Marilou Girard Thomas, Géographe M.Sc. Directrice adjointe de l'OBVT
Mélissa Valiquette Chargée de projets à l'OBVT

Tableau 8 : Participants aux divers groupes de discussion pour l'élaboration du Plan d'action

Secteur	Institution	Nom
Municipal	Tomy Boucher	MRC Témiscamingue
	Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Norandat
	Mario Sylvain	MRC Vallée-de-l'Or
	Nathalie Dallaire	Conseil régional des élus de l'A-T
	Kathleen Aubry	MAMOT
Agricole	Monia Jacques	MRC Témiscamingue
	Cassandre Hervieux-Gaudreau	UPA
	Bruno Richer	GCAAT
	Brigitte Goulet	MDDELCC
	Alain Sarasin	MAPAQ
	Sylvain Cossette	UPA
Forestier	Marie-Ève Larouche	Ville de Rouyn-Noranda
	Vincent Nadeau	MERN
	Annie Belleau	MERN
	Michel Dubé	Action Boréale A-T
	Guy Cliche	Club des motoneigistes de Rouyn-Noranda
	André Gagnon	RLTP
	Ian Gravel	Ville de Rouyn-Noranda
	Alain Shink	Norbord
	Guy Roy	Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda
	Mathieu Gaudet	APAT
	Cédric Girard	Association des trappeurs de Rouyn-Noranda
	Linda St-Louis	AFAT
	Catie Bolduc	Ville de Rouyn-Noranda
	Yves Grafteaux	MRC Témiscamingue
	Nicolas Baril-Gagnon	Association des gestionnaires de ZECs de l'AT
	Ghyslaine Dessureault	Pourvoiries
	Clémentine Cornille	CREAT
	Thomas Genty	CTRI

³ A participé à l'élaboration du Plan d'action

⁴ A participé à l'élaboration du Plan d'action

Annexes

Minier	Stanislas Ketelers	Royal Nickel Corp.
	Jean-François Doyon	Agnico-Eagle
	Claude Brisson	Matamec
	Benoit Plante	UQAT
	Denis Bois	UQAT
	Gérard Houle	Pierres du Nord
	Pascal Lavoie	Mines Richmont
	Annik Lefebvre	Xstrata Cuivre Fonderie Horne
	Patrick Charron	CRÉ-AT
	Jacynthe Lafond	Mines Aurizon
	Andrée Bilodeau	CEHQ
Gestion des niveaux d'eau	Joanne Boissoneault	Hydro-Québec
	Tomy Boucher	MRC Témiscamingue
	Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Noranda
	Alain Fort	MFFP
	Michel Gauthier	Algonquin Power Corporation
	Ambroise Lycke	OBVT
	Éric Rosa	GRÈS (UQAT)
Environnemental et	Nicole Fenton	UQAT
récréotouristique	Donald Raté	Réseau Environnement
	Isabelle Dorion	MDDELCC
	Claire Firlotte	MFFP
	Olivier Pitre	SESAT
	Dany Bisson	Progigraph
Autochtones	Jean-François Déry	Conseil des Anicinapek de Kitcisakik, Département Aki
	Ambroise Lycke	Directeur général (OBVT)
OBVT	Marilou Girard Thomas	Directrice adjointe (OBVT)
	Mélissa Valiquette	Chargée de projets (OBVT)
	Thibaut Petry	Chargé de projet Kipawa (OBVT)
	Julie Boisvert	Coordonnatrice régionale du projet Engagés au fil de l'eau
	Geneviève Trudel	Ville de Rouyn-Noranda

